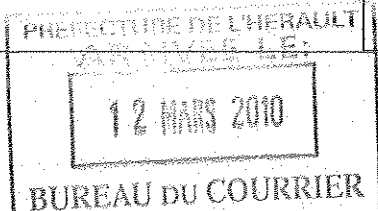


Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le :
Et publication ou affichage
du :



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'OR

Séance du 4 mars 2010

Hôtel de la Communauté de Communes du Pays de Lunel – Salle Jean VALES

DELIBERATION n° 4-4-03-2010

Objet : modification de la composition du comité syndical

M BARRAL procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint (34 sur 38 voix peuvent valablement s'exprimer compte tenu des procurations).

	Délégués titulaires		voix	Délégués suppléants		voix	
Communauté de Communes Pays de l'Or	Roger MONTIEL	présent	1	Rogé ANDREO			
	Joëlle JENIN – VIGNAUD	présente	1	Pierre ADOUE	présent		
	René CHALOT	présent	1	Philippe LAVAL			
	Marie LEVAUX	présent	1	Bernard GANIBENC			
	Michel MARTIN	présent	1	Cyril ROUQUETTE			
	Alain AQUILINA	excusé	procuration à Jacques HELSEN		Jacques HELSEN	présent	1
Communauté de Communes Grand Pic Saint Loup	Pierre ANTOINE	présent	1	Jacques GRAU			
Communauté de Communes Pays de Lunel	Sylvie OBJOIS	présente	1	Bernadette VIGNON			
	Hervé DIEULEFES	présent	1	Didier MARTINEZ			
	Jean Michel ROUX	présent	1	Robert PISTILLI			
	Richard PITAVAL	présent	1	Patrick LAOUT			
	Fabrice PECQUEUR	présent	1	Cathy POHL	présente	1	
	Bernard BOLUDA	excusé		Jean CHARPENTIER			
Communauté d'agglomération de Montpellier	Lionel LOPEZ	présent	1	Jean Pierre COULET			
	Luc CLAPAREDE	présent	1	Christian GESBERT			
	Yvon PELLET	présent	1	Gilbert PASTOR			
	Alain BARRANDON	présent	2	Jean Luc MEISSONNIER			
	Pierre BONNAL	excusé	procuration à Pierre DUDIEUZERE		Alain BARANDON		
	Joël RAYMOND	présent		Arnaud MOYNIER			
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	présent	6	André VEZINHET			
	Yvon PRADEILLE	présent	7	Christian JEAN			
	Jean-Marcel CASTET	excusé		José SOROLLA			
	Michel GUIBAL	excusé	procuration à Christophe MORALES		Yvon PRADEILLE		
	Cyril MEUNIER	présent	3	François LIBERTI			
	Monique PETARD	excusée	procuration à Claude BARRAL		Frédéric LAFFORGUE		
total des voix			32			2	

M Claude BARRAL informe le Comité syndical des éléments suivants :

- par arrêté 2009-1-4208 en date du 28 décembre 2010, Monsieur le Préfet a constaté la modification de la composition du SYMBO issue de la fusion des Communautés «Orthus», «Pic Saint Loup» et «Séranne-Pic Saint Loup».
A compter du 1^{er} janvier 2010, la Communauté «Grand Pic Saint Loup», se substitue à la Communauté «Pic Saint Loup» en qualité de membre adhérent du SYMBO.
- par délibération du 26 janvier 2010, la nouvelle communauté a procédé à la désignation du délégué titulaire qui la représentera au sein du SYMBO, ainsi que son suppléant.
- suite à la révision statutaire du SYMBO adoptée le 17 décembre 2009, autorisée par arrêté préfectoral 2010-1-475 du 12 février 2010, les Communautés adhérentes ont souhaité utiliser la faculté qui leur a été ouverte de désigner des conseillers municipaux n'ayant pas la qualité de délégué communautaire pour les représenter (faculté limitée à 50% de délégués pour chaque EPCI, hors «Grand Pic Saint Loup» qui ne dispose que d'un représentant).

Suite à leurs nouvelles délibérations, la nouvelle composition du Comité syndical s'établit ainsi que suit :

Collectivité	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Communauté de Communes Pays de l'Or (délibération du 18 décembre 2009)	Roger MONTIEL Joëlle JENIN – VIGNAUD René CHALOT Marie LEVAUX Michel MARTIN Alain AQUILINA	Rogé ANDREO Pierre ADOUE Philippe LAVAL Bernard GANIBENC Cyril ROUQUETTE Jacques HELSEN
Communauté de Communes Grand Pic Saint Loup (délibération du 26 janvier 2010)	Pierre ANTOINE	Jacques GRAU
Communauté de Communes Pays de Lunel (délibération du 28 janvier 2010)	Sylvie OBJOIS Hervé DIEULEFES Jean Michel ROUX Richard PITAVAL Fabrice PECQUEUR Bernard BOLUDA	Bernadette VIGNON Didier MARTINEZ Robert PISTILLI Patrick LAOUT Cathy POHL Jean CHARPENTIER
Communauté d'agglomération de Montpellier	Lionel LOPEZ Luc CLAPAREDE Yvon PELLET Alain BARRANDON Pierre BONNAL Joël RAYMOND	Jean Pierre COULET Christian GESBERT Gilbert PASTOR Jean Luc MEISSONNIER Pierre DUDIEUZERE Arnaud MOYNIER
Département de l'Hérault	Claude BARRAL Yvon PRADEILLE Jean-Marcel CASTET Michel GUIBAL Cyril MEUNIER Monique PETARD	André VEZINHET Christian JEAN José SOROLLA Christophe MORALES François LIBERTI Frédéric LAFFORGUE

Sur demande de Monsieur BARRAL, le Comité syndical prend acte de ces modifications et de sa nouvelle composition.

Pour extrait conforme.

Le Président,


Claude BARRAL.